

Atelier 3 : Quelle transformation des activités d'élevage et des territoires dans un contexte de prédation ?

Animation & Rédaction : Charles-Henri Moulin et Michel Meuret, V2 – 14 février 2019

Déroulé de l'atelier

Les deux sessions successives de l'atelier ont rassemblé chacune une vingtaine de participants. Elles furent organisées à l'identique en matière de déroulement sur 50 min. Une présentation rapide a été faite en introduction, sur les projets de l'UMT-Pasto et de ses partenaires en vue de travaux futurs sur le thème des élevages confrontés à la prédation. Cette question des travaux envisageables avait en effet été abordée en juin-juillet 2018 dans un groupe de travail, lorsqu'un ensemble de partenaires (INRA, SupAgro, services pastoraux) s'était associé à un bureau d'étude et à l'Institut de l'Élevage pour répondre à un appel d'offre du Ministère de l'Agriculture : « *Étude prospective du pastoralisme français dans le contexte de la prédation exercée par le loup* » (8 mois, à compter de janvier 2019). Notre proposition n'ayant pas été retenue, le même groupe a jugé utile de poursuivre ses discussions, afin de dégager des pistes de travaux pour l'UMT et ses partenaires. Plutôt que de la prospective à base d'expertise, il s'agirait ici de privilégier des travaux « de terrain », sur programme à faire financer. Courant novembre 2018, une première réunion (INRA, Montpellier SupAgro, Idele, CERPAM, Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, ADEM) a permis de dégager trois pistes de travail.

Ces trois pistes ont été exposées en vue de débat aux participants des deux sessions de l'atelier #3 :

1. Quelle insertion et acceptabilité de l'élevage agropastoral dans les territoires où la prédation par les loups est réelle ou en cours de mise en place ? *La prédation induit la mise en œuvre de moyens de protection (chiens de protection, clôtures sécurisées, etc.) et modifie les pratiques d'élevage (replis avec abandon de surfaces...). Ceci a un fort impact sur les relations entre éleveurs et autres usagers et gestionnaires des territoires.*
2. Quelle transformation de l'activité d'élevage agropastoral dans les territoires où la prédation par les loups est réelle ou en cours de mise en place ? *Evaluer ce qui change et les conséquences de ces changements, y compris dans d'autres pays d'Europe : quelles sont les variables pertinentes à considérer, selon les contextes locaux et systèmes d'élevage ?*
3. Quelles modifications profondes du sens du métier d'éleveur du fait de l'existence (ou de l'apparition, selon les territoires) de la prédation par les loups ?

Il a donc été demandé à tous de réagir « à chaud » sur ces propositions, de faire part d'éventuels travaux déjà en cours sur ces questions, d'affiner les questions sur ces trois pistes, et enfin d'afficher des priorités sur des actions à mener. Chaque personne prenant la parole s'est présentée. En fin d'atelier, il a été demandé expressément aux personnes ne s'étant pas encore exprimées au cours du débat si elles ne souhaitaient pas contribuer également. Au total, sur les deux ateliers, 25 personnes se sont exprimées.

A. Bilan des discussions

La majorité des présents confirment l'intérêt de travailler ces questions. Certains éleveurs ont émis l'avis critique que de travailler à ces questions, c'est accepter, même implicitement, la présence des prédateurs, ce qui n'est pas acceptable de leur point de vue. Ils ont rappelé leurs grandes inquiétudes et souffrance face à l'arrivée des loups dans leurs territoires (Occitanie). « *En travaillant ces questions, on signe le début du hors-sol* » ; « *La seule solution serait selon vous d'accepter de vivre avec* ». D'autres éleveurs, présents dans des régions où la présence des loups date d'au moins vingt ans (PACA), disent au contraire que ces travaux doivent être menés : « *Chez nous, ça fait 20 ans qu'on y est, avec. On ne sait même plus où mettre les meutes* ». Ils mettent en avant l'intérêt de produire plus de connaissances scientifiques sur ces pistes. Pour pouvoir construire des argumentaires, pour faire évoluer les politique publique sur les grands carnivores, à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle européenne, puisque c'est surtout à ce second niveau que des décisions sont prises. « *C'est important d'avoir plus de la science sur ces questions, pour faire bouger les choses à l'échelle européenne, pour mieux construire nos argumentaires.* »

A ce stade, pas de suggestions de pistes de travail supplémentaires. Les discussions ont été très riches, amenant les différents contributeurs à apporter des témoignages sur des évolutions en cours, renvoyant aux trois pistes de travail, souvent associées dans le débat, à préciser des questions et à proposer aussi des reformulations. De ces contributions, il n'est pas ressorti de nouvelles pistes de travail qu'il conviendrait de traiter en plus des trois déjà identifiées, ni de niveau de priorité à donner à l'une ou l'autre.

Mais des pistes à reformuler comme suit :

- Quelles transformations de l'activité d'élevage agropastoral dans les territoires ?
- Quelles évolutions des perceptions et des attentes vis-à-vis de l'élevage agropastoral dans les territoires où l'élevage est amené à se protéger contre la prédation ?
- Quelles modifications profondes du sens du métier d'éleveur du fait de l'existence de la prédation ?

B. Synthèse des contributions et débats au sujet des trois pistes de travail

La piste de travail sur les transformations de l'activité d'élevage a été largement documentée, à la fois par des témoignages sur les transformations en cours ou les préoccupations sur des dynamiques à venir, et sur des points à travailler dans le cadre de projets associant l'UMT et ses différents partenaires. Ces transformations ont pour conséquence de faire évoluer les perceptions et les attentes vis-à-vis de l'élevage. Transformations des activités et évolution des regards sur l'élevage, ceci remet bien sûr en question le sens du métier d'éleveur.

1. Quelles transformations de l'activité d'élevage agropastoral dans les territoires ?

Les contributions ont apportés des témoignages sur des évolutions en cours ou des inquiétudes pour l'avenir.

Les transformations à l'échelle des élevages

Dans les territoires où la présence de grands prédateurs (loups, ours) est déjà ancienne, les transformations peuvent aboutir à :

- (i) un **repli du pâturage** à proximité des exploitations, lorsque c'est possible (PACA et sud RA), avec notamment regroupement de tous les lots d'animaux « à vue » en cours de l'hiver ;
- (ii) un **changement d'orientation de production en élevage** avec abandon des ovins allaitants au profit de, soit, des bovins allaitants (Drôme, Occitanie), ce qui n'est pas sans poser des interrogations sur la viabilité de cette réorientation dans des zones souvent sèches, pentues et accidentées où les petits ruminants sont plus adaptés que les bovins, même rustiques, pour valoriser les parcours, soit toujours des petits ruminants (caprins, ovins), mais cette fois laitiers et majoritairement conduits en bâtiments, avec transformation fromagère à la ferme (PACA) ;
- (iii) l'**abandon de toute forme d'élevage**, avec maintien d'une activité agricole en productions végétales, par exemple des plantes à parfum (Drôme).

La **réorganisation des tâches** et l'**augmentation** de la **charge de travail** est une évolution très importante chez les éleveurs qui tentent de rester en élevage agropastoral. « *Des éleveurs conservent leur activité, mais au prix d'un surcroît de travail très important sans savoir combien de temps cela va pouvoir tenir* » (Drôme) « *On a remis de la main d'œuvre, parce que c'est financé par le Plan Loup (...) on regroupe les troupeaux en hiver, pour diminuer les coûts de la surveillance* » (PACA).

Enfin, toujours dans ces territoires où la présence de grands prédateurs est ancienne, la mise en protection des troupeaux, outre qu'elle génère du travail supplémentaire, aboutit aussi à une **élaboration de savoirs** empiriques, à l'émergence de nouvelles compétences, par exemple sur le travail avec des chiens de protection.

De façon générale, dans les territoires avec une présence ancienne de prédateurs ou plus récemment confrontés à l'arrivée de prédateurs, la **diminution du pâturage** et un repli en bâtiment apparaît une évolution majeure, avérée : « *Sur des fermes du réseau de suivi Inosys, l'indice de pastoralisme a été divisé par 2* » (Aveyron), « *Un éleveur qui mettait ses*

agnelles sur parcours a arrêté » (Aveyron), mais aussi source d'inquiétude : « On signe le début du hors-sol. On ne pourra plus vivre sur le pâturage » (Gard-Lozère).

Ces évolutions soulèvent souvent la question de la **viabilité et de la vivabilité** de ces solutions mises en œuvre par les éleveurs pour faire évoluer leurs activités d'élevage.

Les conséquences de ces évolutions

Ces évolutions observées ou probables dans les élevages ont bien sûr des conséquences sur les dynamiques des filières et des territoires.

En termes d'**installation**, les dynamiques en cours montrent que des personnes continuent de s'installer aujourd'hui en élevage ovin allaitant (PACA), alors qu'on sait que cela va leur être difficile à vivre. La question du renouvellement des élevages se pose : *« On sent bien que, pour les petits troupeaux, ça devient de plus en plus difficile. Il n'y a probablement que quelques gros troupeaux qui vont réussir à survivre »* (PACA). A l'échelle nationale, en raison de l'âge des éleveurs plus de 50 % des élevages ovins et bovins vont changer de main dans les 10 ans à venir. Il y a donc un fort enjeu sur le **renouvellement des générations**, avec la nécessité de trouver les conditions pour un exercice serein du métier en élevage agropastoral.

L'abandon du pâturage remet en question les **démarches de démarcation sur la qualité** dont les cahiers des charges reposent notamment sur la durée d'utilisation dans l'année des pâturages. C'est par exemple le cas de l'AOP Roquefort : *« Avec le changement climatique, on a intérêt à mettre l'été les animaux au pâturage durant la nuit, pour respecter le cahier des charges de l'AOP. Mais avec l'arrivée des loups, ce n'est plus possible de mettre en parc la nuit »* (Hérault). Une contrainte forte susceptible d'accélérer des dynamiques d'intensification et artificialisation des conduites d'élevage : *« Certains voudraient se servir du prétexte de la prédation pour rouvrir le cahier des charges afin d'autoriser la production de lait à l'intérieur pour la fabrication du Roquefort ; d'autres utilisent actuellement le prétexte du loup pour faire acheter plus d'auto-mélangeuses »* (Aveyron).

L'abandon du pâturage peut également entraîner des **abandons d'espaces par l'élevage**, par exemple sur des estives des Pyrénées (Occitanie) suite à de trop nombreuses attaques (ours). Sur ces espaces qui ne sont plus pâturés, les évolutions de milieux sont parfois rapides et très visibles (embroussaillement), suscitant une demande de retour par les collectivités locales de l'élevage au pâturage. Plus fondamentalement, comme souligné par un membre d'une Dreal, il apparaît **un antagonisme des politiques de l'État** visant l'élevage et les territoires : *« Avec Natura 2000, on cherche déjà depuis assez longtemps à faire contribuer l'élevage au maintien des milieux ouverts ou semi-ouverts. La France est citée en exemple par l'Union Européenne pour sa gestion contractuelle des Mesures Agri-Environnementales. Mais l'UE nous demande aussi de mieux évaluer quelle est l'efficacité de nos mesures de gestion du pâturage »*. Cet antagonisme est souligné par d'autres intervenants : *« Quel est l'intérêt du Conseil Régional d'appuyer des politiques de redéploiement pastoral, à l'initiative de communes par exemple, dans ce contexte de prédation ? »*

Les points à travailler dans cette piste

Les contributions ont soulevés des questions ou des points à travailler. Les témoignages cités ci-dessus montrent tout d'abord la nécessité d'une **approche globale**, pour apprécier les **multiples facettes** de ces transformations et de leurs conséquences.

Les contributions ont également mis en avant la **variété des contextes et des conditions d'élevage**, et donc des transformations à l'œuvre. En première approche, cette variété se structure autour des milieux, des systèmes d'élevage présents et de l'ancienneté de la présence de grands prédateurs. Il est souligné la nécessité d'apprécier localement **l'ampleur des transformations et de leurs impacts**. « *On a fait un sondage sur 4 communes. 1200 ha ne sont plus pâturés. Ces évolutions, cela ne se voit pas tout de suite, il est important de le suivre* ». (Aveyron). Ces études locales doivent permettre de construire des connaissances générales sur la situation française, tenant compte de la variété des contextes. Ces connaissances pourront être utilisées dans des comparaisons et des échanges d'expériences à l'échelle européenne. Des travaux, à l'échelle territoriale, sont déjà en cours (Drôme), en préparation (Var) ou en réflexion (Pyrénées-Atlantiques). Il serait ainsi pertinent d'élaborer un programme de travail mettant en comparaison une variété de situations française, sur la base de ces initiatives en cours et de la mobilisation d'autres situations.

Les témoignages ont également souligné l'importance de travailler cette question des transformations en approche **dynamique**. En effet, il n'y a pas que les éleveurs qui s'adaptent, et les activités d'élevage qui se transforment : les prédateurs, et notamment les loups, s'adaptent aussi, en changeant de comportement. « *On n'est pas dans un contexte de 'loup passif'* ». « *Des ours suivent aussi les troupeaux lorsqu'ils redescendent de montagne.* » Cet aspect dynamique des relations entre élevage et prédateurs nécessite de travailler en rétrospectif, sur les transformations passées et en cours, notamment dans les zones de présence ancienne des prédateurs. Ces travaux doivent permettre également de travailler en **prospectif**, sur la base de travaux de terrains. « *Au moins à échéance de 5 ou 6 ans, mais peut-être pas, quand même, jusqu'en 2035* » (référence ici à l'étude prospective en cours, commanditée par le Ministère de l'agriculture) Certains contributeurs ont mis en avant la nécessité de travailler sur des simulations, pour apprécier les impacts en prospectif, notamment en termes de coûts. Il s'agit d'apprécier des **seuils** à partir desquels les évolutions en élevage ne sont **plus viables** ou d'identifier les conditions dans lesquelles l'exercice d'un élevage agropastoral reste possible de façon « *sereine* ». Ces travaux d'évaluation (sur les dynamiques passées et en cours, ou sur les dynamiques futures) nécessite d'abord de réussir à identifier les **variables pertinentes pour apprécier les impacts**, dans leur multiples dimensions.

Les travaux sur les transformations, passées et futures, ne résument pas à de l'évaluation des impacts. **L'émergence de nouveaux savoirs sur la protection des troupeaux** est aussi un sujet à travailler. Des enquêtes de terrain ont d'ailleurs été menés durant 2 ans par les services pastoraux du massif alpin à propos des savoirs émergents et innovants chez les éleveurs et bergers pour le travail avec des chiens de protection (restitution des enquêtes : 29 mars 2019 à Valence), notamment dans des conditions de gardiennage. D'autres travaux pourraient être poursuivis dans cette voie, cette fois au sujet de l'utilisation de chiens associés à des parcs de pâturage clôturés, donc sans présence humaine constante à leur côté.

Enfin, l'analyse de ces transformations dans des contextes et conditions variés devrait également permettre de préciser l'ampleur et les conséquences des **attentes contradictoires ou paradoxales portées par les politiques publiques** (Natura 2000 et PFCI *versus* repli général, voire zéro-pâturage, en raison de la prédation ; mais aussi demande sociale croissante pour l'élevage à l'herbe plutôt qu'en bâtiments, le tout si possible en « Bio »), afin d'éclairer le débat et les politiques publiques.

2. Quelles évolutions des perceptions et des attentes vis-à-vis de l'élevage agropastoral dans les territoires où l'élevage est amené à se protéger contre la prédation ?

Plusieurs contributions ont pointé des changements notables et souvent critiques sur les **relations entre éleveurs et autres usagers de l'espace**. C'est le cas dans les territoires soumis de longue date au risque d'attaques, où la mise en protection des troupeaux a multiplié la présence de chiens de protection. « *Les bergers, les éleveurs, ce sont des personnages qu'on ne veut plus voir... ils sont vus comme des personnes qui empêche le monde de tourner* » (PACA). « *Dans les zones avec beaucoup de patous, ils ne veulent plus voir les bergers. La vision du public a changé complètement* » (...) *Le berger (et ses chiens) devient considéré comme quelqu'un de dangereux, et c'est parfois très dur psychologiquement* » (PACA). Dans des zones où la présence des prédateurs est récente, des inquiétudes montent. Dans le cadre des actions autour d'un pacte pastoral, « *La question du loup et des patous revient très fréquemment lors de la sensibilisation des citoyens sur le pastoralisme* » (Gard). « *Les chasseurs sont très inquiets vis-à-vis des moyens de protection à mettre en place, comme les clôtures sécurisées et les chiens de protection* » (Aveyron).

Le pastoralisme était attendu (depuis près de 30 ans) pour sa capacité à participer au maintien de milieux ouverts ou semi-ouverts, pour préserver ou reconstituer des habitats favorables aux espèces à protéger (MAE, Natura 2000) ou prévenir le risque d'incendies (PFCI). Mais aujourd'hui, des naturalistes et environnementalistes commencent à dire que les milieux ouverts et pâturés ce n'est pas forcément si bien pour la biodiversité, et que c'est plutôt une affaire de nostalgie de paysages (anciens). Le **retour à une nature sauvage** (*Rewilding*) est ainsi une idée qui tend à se généraliser en Europe, prôné par certains naturalistes, avec des actions dans ce sens qui se développent (par exemple, acquisition de 500 hectares en Drôme, avec exclusion de toutes activités humaines). « *On est maintenant dans un impératif loup, le maintien de l'élevage au pâturage n'est plus un impératif !* ».

Il paraît utile à plusieurs participants à l'atelier de maintenir le lien entre le monde de l'élevage et les autres acteurs du territoire. Des **actions collectives**, notamment autour de la question de l'accès au **foncier**, seraient-elles à même de maintenir (ou reconstruire) une vision positive de l'élevage agropastoral ? Dans les **projets de territoires**, avec des collectivités, la mise en relation d'une diversité d'acteurs est favorable pour le maintien de cette image positive du pastoralisme (Occitanie). L'élevage aujourd'hui peut encore avoir le soutien d'autres acteurs : par exemple le Conseil Syndical du PNR des Grands Causses a récemment voté une résolution de soutien au pastoralisme (Aveyron). Mais en fonction des contextes, l'implication du public peut ne plus être suffisante (PACA).

Ici aussi, comme précédemment, la comparaison avec la situation dans d'autres pays européen est jugée utile.

3. Quelles modifications profondes du sens du métier d'éleveur du fait de l'existence de la prédation ?

Cette piste de travail a été moins abordée directement et en tant que telle dans les contributions et le débat. Cependant, il y a été plusieurs fois fait mention, en relation avec les éléments précédents, à la fois sur les transformations des activités et l'évolution des perceptions sur l'élevage par les autres acteurs des territoires ou usagers des espaces.

Le terme **d'impact moral** est revenu à plusieurs reprises. « *Moralement c'est très difficile. On ne peut pas dire 'Arrêtons le pastoralisme'. On ne peut pas être complètement pessimiste* ». Travailler sur les conséquences des transformations de l'activité, c'est aussi apprécier « *l'impact moral sur l'éleveur, sur sa famille* ». Sans oublier : « *Et l'impact de la prédation sur le bien-être de nos bêtes ? Qui en parle ? (dans les politiques publiques)* ». Bien-être (ou plutôt absence de fort mal-être) des animaux et de leurs éleveurs étant pour le moins liés, ce serait à l'évidence un point de la question à aborder.

Le terme de **sérénité** a été également employé. « *Il faut retrouver plus de sérénité dans l'exercice de notre métier* ». Les conditions d'exercice des métiers de l'agropastoralisme, éleveurs, bergers, sont fortement bousculées, du fait des attaques : « *On nous impose de vivre avec les prédateurs. Quand on a vécu des attaques, ce n'est pas possible d'accepter cela* », des transformations des activités liés à la mise en protection, mais aussi des injonctions contradictoires « *On nous demande de l'élevage agropastoral, à l'herbe. La prédation nous oblige à rester en bergerie. Les milieux ouverts vont disparaître. Comment faire ? (Occitanie). « Sans pastoralisme, il n'y aurait plus de vie dans notre vallée, où il reste quand même 60 exploitations (Pyrénées Atlantiques)* ».